

PREFET DU DOUBS

SIDPC



Règlement Départemental d'Alerte
Météorologique

Date : 28/06/21

Heure : 16h00

ALERTE METEOROLOGIQUE VIGILANCE ORANGE

Météo-France classe ce jour, à 16h00 le département du Doubs en VIGILANCE ORANGE en raison de la possibilité d'occurrence, dans les prochaines 24 heures, du phénomène suivant :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> vent violent | <input type="checkbox"/> canicule |
| <input type="checkbox"/> neige ou verglas | <input checked="" type="checkbox"/> orages |
| <input type="checkbox"/> pluie ou pluie et inondations | <input type="checkbox"/> grand froid |

Il vous est demandé de bien vouloir:

- vous tenir informé de l'évolution de l'événement en consultant les réponders téléphoniques de Météo France (08.99.71.02.25), du service gratuit Vigilance Météo France (05.67.22.95.00) et les sites internet www.meteofrance.com et www.doubs.gouv.fr
- pour les services : appliquer les dispositions du Règlement Départemental d'Alerte Météorologique qui vous concernent et, s'il en existe, les dispositions ORSEC spécifiques au risque attendu.
- pour les autorités municipales : procéder à l'alerte des populations susceptibles d'être concernées par le phénomène annoncé et appliquer si nécessaire les mesures de sauvegarde et de protection des populations prévues dans le Plan Communal de Sauvegarde.

Pour le Préfet du Doubs,
Sur ordre du membre du corps préfectoral de permanence,
L'agent d'astreinte du SIDPC,

Cyril THEILLET

Le département du Doubs est placé ce jour, lundi 28 juin 2021 à 16h00 en vigilance orange pour un risque d'orages.

Qualification de l'événement :

- Situation fortement orageuse d'été qui nécessite une vigilance particulière dans la mesure où il existe un risque de phénomène violent

Evolution prévue :

Les averses présentes ce matin prennent de l'ampleur au fil du réchauffement diurne et peuvent prendre un caractère orageux dès la fin de matinée sans virulence particulière.

C'est à partir du milieu d'après-midi que des cellules orageuses arrivées à maturité pourront être associées à des phénomènes violents : grêle, rafales de vent jusqu'à 80 ou 100 km/h, précipitations intenses jusqu'à 40 mm en peu de temps et une forte activité électrique.

Ces orages forts concerneront la Franche-Comté dès le milieu d'après-midi.

L'activité orageuse faiblit une fois la nuit tombée, pour cesser en cours de nuit.

Conséquences possibles :

- * Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.
- * Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- * Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.
- * Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

Conseils de Comportement :

- * A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent.
- * Ne vous abritez pas sous les arbres.
- * Evitez les promenades en forêts [et les sorties en montagne].
- * Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- * Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.
- * Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau. Un véhicule même un 4x4, peut être emporté dans 30 centimètres d'eau.
- * En cas de pluies intenses, ne descendez en aucun cas dans les sous-sols.